

DE

LE MAJOR

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIECE 01 N° FEUILLET 1

C.U. 03893 - PV 00115/94

ANALYSE ET REFERENCES :

Observation d'un O.V.N.I ,le 16/03/94, commune de TINTRY (71) par Monsieur

UP

rus soussigné : M. D. L. chef , adjoint au commandant de la brigade,

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

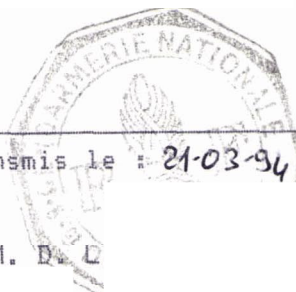
Nous trouvant A EPINAC, au bureau de notre unité, nous recevons Monsieur qui désire signaler l'apparition d'un O.V.N.I , aperçu le 16 mars 1994 dans le ciel au dessus de la commune de TINTRY /71/ à 20 h 30'. A cette fin nous entendons : le 17 mars 94 à 15 h 20 '

né le 02/02/1940 , ans,

artisan maçon,

qui déclare le dix sept mars mil neuf cent quatre vingt quatorze à quinze heures et vingt neuf minutes:"

Je tiens à préciser certaines choses avant de témoigner devant vous . Lors des faits dont j'ai été témoin ,le 16 mars 1994 à 20 heures 10', je n'avais pas consommé d'alcool et je n'étais pas sous l'effet de médicaments. Je me trouvais sur la commune de TINTRY (71) au lieu-dit Frangy et il était 20 heures 30', le 16 mars 94. J'étais seul et je venais de quitter mon ami de TINTRY , qui n'est pas concerné dans cette affaire. Je rentrais chez moi à pied par la route qui borde nos habitations et j'ai constaté un fait anormal dans le ciel. En effet dans la direction NORD-OUEST, dans une nuit sans étoile, sans lune , j'ai vu un phénomène étrange. Il est question d'un nuage laiteux qui se déplaçait face à moi et qui a laissé apparaître un croissant lumineux de couleur orange de très grande dimension. J'ai vu ce croissant lumineux pendant environ quinze secondes. A trois reprises cette forme est apparue au travers du nuage et a disparu en une fois. Il y a eu un bruit artificiel du genre d'un moteur à propulsion de très grande capacité, avant de perdre de vue cette forme étrange. S.I : Je ne peux être précis sur l'altitude de ce phénomène mais je pense à une moyenne altitude : 1200 pieds environ. Encore une précision, j'étais seul au moment de cette constatation et je n'ai pas prévenu d'autres personnes que vous et mon épouse. La personne entendue L'enquêteur



- 1 M. le préfet à MACON
- 1 M. le Général commandant la région aérienne.
- 2 D.G.G.N. PARIS : section Rgts.
- 1 Archives

Date de clôture 21/03/1994
Signature

Transmis le : 21-03-94
par Le M. D. L.
Signature

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 03893 - PV 00115/94

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	2

S.I: cette rme se trouvait à la verticale du plan d'eau, le barrage du Pont du Roi plein NORD/OUEST.

, le dix sept mars mil neuf cent quatre vingt quatorze, à 15 H 50
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

ENQUETE

Faisant suite A la déclaration du témoin, nous nous sommes transportés à TINTRY pour rencontrer le Maire de cette commune comptant 39 habitants.

M. Maire de TINTRY n'a pas eu à connaître de tels faits de la part de ses administrés ou de personnes de passage, en rapport avec ce qui a été signalé le 16 mars 94.

Fait et clos le 21/03/94.

L'O.P.J.